Tarification 2023/2024

Adhésion à l'Association gestionnaire du Centre (du 7 juillet 2022 aux vacances été 2023) sera rajouté sur votre facture	10,00 €

Périscolaire	Selon le QF	**CDA**	Prix Goûter
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	0 à 300	0,98 €	0,35 €
	301 à 500	1,09 €	
	501 à 759	1,19 €	
Tarif horaire (goûter non compris)	760 à 1000	1,23 €	
	1001 à 1400	1,33 €	
Facturé au ¼ d'heure	1401 à 1800	1,49 €	
	> 1801	1,60 €	

Principes de la facturation mensuelle

Tout ¼ d'heure entamé est dû. La facturation s'applique le matin à compter de la prise en charge de l'enfant jusqu'au début des cours et s'applique le soir à partir de la sortie des cours jusqu'au départ de l'enfant.

Le goûter sera facturé obligatoirement lorsque l'enfant est présent à l'ouverture de l'accueil périscolaire du soir.

Départ après l'heure de fermeture : 10 €/retard/enfant

Mercredis et Vacances	**Tarif CDA**		**TARIF HORS CDA**	
Selon le QF	**JOURNEE AVEC REPAS**	**1/2 JOUR AVEC REPAS**	**JOURNEE AVEC REPAS**	**1/2 JOUR AVEC REPAS**
0 à 300	5,89 €	4,76 €	7,36 €	5,95 €
301 à 500	8,02 €	5,89 €	10,01 €	7,36 €
501 à 759	10,13 €	7,63 €	12,69 €	9,55 €
760 à 1000	11,51 €	9,00 €	14,40 €	11,27 €
> 1001	11,75 €	9,27 €	14,71 €	11,57 €

Mercredis et Vacances :

Toute annulation doit être faite minimum 4 jours ouvrables avant pour le mercredi et une semaine avant pour les vacances sinon celle-ci seront facturées, sauf avec un certificat médical.Les sorties seront obligatoirement facturées une fois réservées.

Petit déjeuner	0,60 €
Goûter	0,35 €
Repas (ados)	4,00 €

Demi journée avec repas : le matin jusqu'à 13 h 45, l'après midi à partir de 11 h 30

Départ après l'heure de fermeture ou de l'après midi pour le mercredi et les vacances : 10 € / retard / enfant
Les enfants sont accueillis dans la limite des places disponibles,

CDA = Habitant de la Communauté d'Agglomération de Saintes
QF = Quotient Familial (CAF)

Dès le passage en 6 ième : Espace Jeunes : Cotisation forfaitaire de 30 € (de juillet à juin) + coût des repas, goûters et sorties

La CAF 17, la CDA et la MSA participent au financement de ce lieu d'accueil